

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ BOTANIQUE
DE LYON

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

SECONDE SÉRIE

IV

1886



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

GEORG, Libraire, rue de la République, 65.

1886

inorme et les sépales persistants. Il en est de même des Sabiniées dont la légitimité est douteuse.

Pour les Rosiers à aiguillons fins et droits, le groupe des Pimpinellifoliées a les sépales redressés et je n'ose dire complètement persistants, car je vois des fruits qui les ont perdus avant complète maturité. Les Roses Alpines, au contraire, qui sont inermes ou pourvues de fins aiguillons conservent leurs sépales jusqu'à la fin.

Ainsi en dehors de la section des Tomenteuses, il me paraît impossible d'établir un rapport entre la forme des aiguillons et l'évolution des sépales. Nous avons vu en effet, avec des aiguillons dilatés et crochus, des sépales caducs, demi-persistants et peut-être même persistants ; avec les aiguillons droits et fins, quoique la persistance ou au moins la demi-persistance soit la règle ordinaire, on ne peut cependant l'établir en thèse générale, car dans cette catégorie certaines espèces d'origine étrangère sont désignées comme étant à sépales caducs.

SÉANCE DU 2 FÉVRIER 1886

PRÉSIDENTE DE M. PÉTEAUX

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Société a reçu :

Feuille des jeunes naturalistes, 183, 1886. — Revue Bryologique, XIII, 1. Bulletin Soc. roy. de botanique de Belgique, XXIV, 2, 1885. — Bulletin scient. et pädagog., de Bruxelles, V, 1. — Revue horticole des Bouches-du-Rhône, 378, 1885. — Revue des travaux scientifiques, V, 8 et 9. — Verhandlungen des zool. botanischen Gesellschaft von Wien, XXXV, 2. — Termeztrajzi füzetek IX, 3, 4. — Botanische Zeitung, 3, 4, 1886. — Bulletin of the Torrey botanical Club, New-York XII, 12, 1885. — Observations sur les Santalacées par M. Léon Guignard, offert par l'auteur — Atlas des Champignons comestibles et vénéneux, fasc. 2, par MM. Richon et Ernest Roze, don des auteurs.

ADMISSION

M. Louis Magnien, licencié des sciences, chef des travaux zoologiques au Laboratoire de la Faculté de médecine, présenté par MM. Guignard et Lachmann, est admis membre comme titulaire de la Société.

COMMUNICATIONS

M. SARGNON présente un échantillon de *Sempervivum arbo-
reum* apporté, par M. Ferrouillat, de Sousse en Tunisie, où
cette magnifique Crassulacée croît sur des sables d'apparence
fort aride. Dans son catalogue, Munby ne l'indique pas au
nombre des espèces algériennes. Elle est signalée en Crète, en
Sicile, dans quelques localités du Portugal et de l'Espagne mé-
ridionale. On la cultive à Nice et peut-être, au moyen de quel-
ques précautions pendant l'hiver, pourrait-on la cultiver aussi
dans les jardins de notre région aussi bien que tant d'autres
plantes des pays chauds.

M. VIVIAND-MOREL montre une photographie représentant
une fasciation remarquable d'un pied de *Cereus flagellifor-
mis*.

M. LE DOCTEUR GILLOT, d'Autun, entretient la Société de la
découverte dans le département de Saône-et-Loire de plusieurs
espèces intéressantes dont les unes n'avaient pas encore été
vues dans le département et dont les autres y sont assez rares
pour qu'elles méritent d'être signalées. Parmi les premières il
cite *Arenaria montana* et *Omphalodes verna*. La première,
comme le savent bien les botanistes qui s'occupent de la distri-
bution géographique des plantes, est une espèce de l'Ouest et
du Sud-Ouest de la France, s'étendant jusque vers la Lozère et
les Cévennes. Quant à l'*Omphalodes verna*, son abondance
dans la station qu'il occupe à Grandvaux, loin de toute culture,
donne à penser que son introduction n'est pas récente. La même
observation est applicable au *Lychnis coronaria*, trouvé aussi
près de Grandvaux en compagnie de l'*Astrocarpus Clusii*,
autre plante de l'Ouest, dont on connaissait déjà la progression
dans la vallée de la Loire jusque vers Digoin et dans la vallée
latérale de l'Arroux jusque près de Gueugnon. Le *Carex pilosa*
est assez commun dans les bois entre Grandvaux et Champigny.

Grâce aux recherches de M. l'instituteur Bigeard, dans la
Bresse louhanaise et particulièrement dans les environs de
Mouthiers, le Catalogue de la Flore du département de Saône-
et-Loire s'est enrichi de plusieurs espèces remarquables. En
première ligne il convient de signaler le *Juncus tenuis*, une
des plus rares Joncées de la Flore française, puis *Adonis aesti-*

valis, *Ranunculus ophioglossifolius*, *Acer monspessulanum*, *Arctostaphylos officinalis*, *Orchis alata*.

Enfin, sur le versant du Morvan qui appartient au département de la Nièvre, on a trouvé *Lycopodium Selago* et *Vaccinium Vitis idaea* à Saint-Brisson, puis *Allosorus crispus* à la Chaux, près d'Alligny.

M. GILLOT fait hommage à la Société de plusieurs de ses ouvrages, et montre les admirables dessins de Champignons exécutés par le capitaine Lucand.

M. SAINT-LAGER approuve fort M. Gillot d'avoir, sans égard pour les divisions administratives, fait des incursions dans les parties du Morvan situées en dehors du département de Saône-et-Loire, c'est-à-dire dans la Nièvre et la Côte-d'Or. Notre collègue a bien compris aussi que la géographie botanique du Morvan ne peut être scindée d'après les considérations hydrographiques du versant de la Loire et du versant de la Seine. Du reste pareil cas se présente dans l'étude de la plupart des chaînes montagneuses, de telle manière que le naturaliste qui se croirait obligé de se renfermer strictement dans les limites hydrographiques du domaine qu'il a choisi comme champ d'observation devrait rebrousser chemin dès qu'il est arrivé à la ligne de partage des eaux.

Parmi les espèces signalées par M. Gillot, les unes, comme Adonis estival, Renoncule à feuille d'Ophioglosse, Erable de Montpellier, sont des plantes méridionales qui remontent au Nord ; d'autres, comme *Astrocarpus Clusii*, *Arenaria montana* sont des plantes de l'Ouest qui s'avancent dans le centre de la France ; au contraire, le *Carex pilosa* est une espèce des collines jurassiques de l'Est qui a formé une colonie isolée dans le Charollais, et ne s'est établie nulle part ailleurs sur le territoire français.

L'*Omphalodes verna*, le *Lychnis coronaria* sont, comme le *Polemonium caeruleum*, des plantes cultivées qui, par suite de circonstances fortuites et inconnues, se naturalisent quelquefois assez loin des jardins où elles ont été plantées. Enfin, le *Vaccinium rubrum* Camer. (*V. Vitis idaea* L.), le *Lycopodium selago*, et l'*Allosorus crispus* sont des espèces montagnardes pouvant s'établir sur des collines peu élevées, pourvu qu'elles y trouvent les conditions physico-chimiques qui leur

conviennent. La Flore de la Côte-d'Or est particulièrement intéressante à ce point de vue, puisqu'elle offre plusieurs autres plantes montagnardes, telles que : *Libanotis montana*, *Seseli montanum*, *Arnica montana*, *Scutellaria alpina*, *Daphne alpina* et *mezereum*, *Poa alpina*, etc.

M. DEBAT estime que les membres de la Société botanique de Lyon feraient bien d'imiter l'exemple de M. Gillot qui a su intéresser à l'étude des plantes plusieurs instituteurs du département de Saône-et-Loire. Il est certain que les personnes vouées à l'enseignement sont, mieux que toutes autres, à même de propager les connaissances phytologiques. En outre, lorsqu'elles ont acquis une suffisante expérience, elles peuvent contribuer d'une manière efficace à la statistique botanique d'une région.

Après une discussion à laquelle prennent part plusieurs des membres présents, le vœu émis par M. Debat est pris en considération et il est décidé que l'auteur de ce vœu présentera à la prochaine séance un rapport sur les voies et moyens à employer pour atteindre le but proposé.

SÉANCE DU 16 FÉVRIER 1886

PRÉSIDENTE DE M. PÉTEAUX

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Société a reçu :

Bulletin de la Soc. botan. de France XXXII, Revue bibliogr. E. — Comptes rendus des séances de la Soc. roy. de Botanique de Belgique XXV, 1886. — Feuille des jeunes naturalistes, 184, 1886. — Botanische Zeitung, 5, 6, 1886. — Bulletin de l'Acad. des sciences de Buenos-Ayres, VIII, part. 1. — La sensibilité et la motilité des végétaux, par Ed. Morren, don de l'auteur.

ADMISSION

M. Joseph Gariat, demeurant à Lyon, quai Saint-Vincent, 39, présenté par MM. Guignard et Lachmann, est admis comme membre titulaire de la Société.